



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleur-euses

# NOS 10 PROPOSITIONS POUR UNE VITICULTURE PAYSANNE



**Pour des  
campagnes  
vivantes,**

**SOYONS  
FERMES !**

# NOS 10 PROPOSITIONS POUR LA VITICULTURE

**1 Réguler les marchés pour des prix rémunérateurs :** instaurer des prix minimums garantis et des prix d'entrée minimums à l'importation. Ces propositions doivent naturellement être couplées avec des limitations de rendements (IGP à 80hl et SIG à 100hl) et les autorisations nouvelles de plantation doivent prioriser les petites fermes.

**2 Mettre en place un plan de structuration pour l'arrachage et la plantation de vignes qui réponde à la fois à l'urgence sociale et à la nécessité de rééquilibrer le marché.** Fixer un montant d'aide à l'arrachage définitif de 10.000€/ha pour les 5 premiers ha puis 4.000€/ha et prioriser le départ anticipé à la retraite, les terres à caractère gélif, infestées par la flavescence dorée et celles où il est possible de faire d'autres cultures à vocation d'alimentation humaine ou animale.

**3 Renforcer et faire appliquer la régulation foncière pour lutter contre la financiarisation des vignes.** Favoriser l'installation-transmission, en maintenant la viticulture familiale et paysanne. Lutter contre le rachat par des sociétés viticoles qui échappent au contrôle des structures et qui s'accaparent les terres viticoles.

**4 Avoir une politique publique de prévention et de gestion des risques climatiques** basée sur un fonds mutuel et solidaire et l'accompagnement économique au changement de pratiques pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Ne plus se baser sur l'assurance privée subventionnée, très coûteuse et qui ne répond pas aux principes d'une couverture universelle.

**5 Allouer les aides de la PAC pour mettre en place des MAEC** afin d'encourager les viticulteur-trices à faire évoluer leurs pratiques culturales vers des systèmes plus respectueux de l'environnement.

**6 Encourager la sortie des pesticides de synthèse pour répondre aux enjeux de santé publique,** à commencer par la lutte contre la flavescence dorée en obligeant le traitement à l'eau chaude de tous les plants et bois, et en incitant des solutions comme les PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes), l'agriculture biologique, l'agroforesterie etc.

**7 Soutenir les pratiques économes et sobres en eau.** L'irrigation de la vigne n'a de sens que dans certaines situations de sécheresses avérées pour assurer la fructification de la plante quand celle-ci est en danger. Elle ne doit pas être un outil de production pour maximiser le rendement de la vigne au risque de surproduction.

**8 Favoriser la transmission en accompagnant les sorties d'activité.** Pour les actifs ayant un projet de transmission, la mise en place d'un plan d'aide sur la base de l'ancienne IVD (Indemnité Viagère de Départ) apporterait un complément de retraite si les projets de cession favorisent l'installation et la diversification agricole. Pour les régions en surproduction, afin d'aider les futur-es retraité-es qui ont des difficultés à vendre leurs vignes, les aides à l'arrachage leur seront priorisées.

**9 Redonner le pouvoir aux viticulteur-trices afin qu'ils et elles redeviennent acteur-trices de leurs productions.** Pour pérenniser la gouvernance des coopératives, des syndicats d'appellations, des ODG et des interprofessions, les vigneron-nes et viticulteur-trices doivent se ressaisir de leur outil de production collectif. Cela leur permettra de valoriser leur rémunération, leur lien au territoire, l'adaptation au changement climatique et la montée en gamme qualitative de leur vin.

**10 Œuvrer pour une protection des travailleuses et travailleurs de la vigne et du vin et un suivi des maladies professionnelles.** L'accès à des conditions de travail dignes et sécurisées est un droit fondamental qui ne doit pas être sacrifié au nom de la productivité.

# POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,

*Je vote Confédération paysanne*

**Chaque voix compte !**



*Confédération  
paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleur-euses

104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet  
contact@confederationpaysanne.fr - 01 43 63 91 91 - www.confederationpaysanne.fr